



Haute fonction publique : le plan de l'Élysée pour relancer le dispositif des prépas "Talents"

À l'occasion de la réception d'élèves des classes prépas "Talents" à l'Élysée, le 6 février, le président de la République a indiqué vouloir "*aller plus loin*" pour améliorer le dispositif lancé en 2021, qui permet à des jeunes issus de milieux défavorisés de préparer les concours

de la fonction publique. Alors que la diversification des grandes écoles laisse encore à désirer, plusieurs grandes mesures seront mises en place sur le terrain d'ici à la rentrée prochaine.

Par Paul Idczak

Publié le 9 février 2026 · 5 min de lecture

Fonction publique

Fonction publique

En retrait des sujets nationaux depuis la perte de sa majorité, le président de la République, Emmanuel Macron, s'est réservé les annonces sur un dispositif de politique intérieure qui lui est cher : les prépas "Talents". Un instrument "*pour propulser les destins, effacer les assignations, casser les barrières*" : les termes choisis par le président de la République pour qualifier cette innovation en faveur de l'égalité des chances, cinq ans après leur lancement, témoignent de sa volonté initiale d'ouvrir l'accès à 50 concours de la fonction publique de catégorie A+, A et B à des nouveaux profils.

Le 6 février dernier étaient justement reçus, au palais présidentiel, plusieurs dizaines de jeunes membres de ces classes préparatoires. L'occasion parfaite, pour l'exécutif, de réaliser un bilan des premières années du plan "Talents du service public". Et, surtout, de mettre sur la table, en marge de l'événement, un plan détaillé, qu'*Acteurs publics* a pu consulter.

L'implication personnelle du président dans cette communication s'explique par la réalité du terrain : en dépit des louanges portés au dispositif lors de la réception de ce mois de février, la diversification attendue et réclamée par l'Élysée est encore loin d'avoir pris forme. Or c'était l'une des justifications "sociales" de la réforme de la haute fonction publique, jugée pas suffisamment représentative du pays. À l'Institut national du service public (INSP), par exemple, cet objectif était le premier axe de la feuille de mission de l'ex-directrice, Maryvonne Le Brignonen, en 2022. Dans son dernier rapport, la présidente des jurys des concours 2025 de l'établissement strasbourgeois, [la diplomate Hélène Farnaud-Defromont](#), a néanmoins pointé, dans la lignée de ses prédécesseurs, que l'ouverture des concours "Talents" n'a contribué que "*de manière modeste à une ouverture relative, comme le faisaient déjà en partie le concours interne et le troisième concours*".

Lire aussi : [Dans son rapport, le jury des concours de l'INSP alerte sur le manque persistant de diversité des candidats](#)

Sur le plan chiffré, ce sont pourtant 7 000 élèves qui ont déjà pu bénéficier du dispositif au sein de 102 classes réparties sur l'ensemble du territoire, pour un taux de réussite aux concours de l'ordre de 30 %. En s'appuyant sur ces bons résultats écrits noir sur blanc, Emmanuel Macron souhaite désormais aller plus loin, en fixant plusieurs grands objectifs à son administration.

Le montant de la bourse revu à la hausse

L'ambition de l'Élysée, dans le détail, consiste tout d'abord en l'accueil de 200 élèves supplémentaires, à la rentrée prochaine, dans les différentes prépas "Talents", tandis que le montant de la bourse délivrée aux élèves, lui, passera de 4 000 à 5 000 euros, notamment *"pour prendre en charge les frais de déplacement pour passer les concours"*. Une enquête de satisfaction sera aussi *"systématisée"* auprès des élèves, pour améliorer la qualité de la formation et de l'accompagnement *"dans une logique d'amélioration continue"*.

Lire aussi : [Un décret pris en urgence pour accélérer le versement des bourses "Talents" en Île-de-France](#)

Afin d'attirer davantage de jeunes, l'Élysée souhaite également renforcer la communication autour du dispositif, via le déploiement d'actions de communication à la fois au niveau national, dans les universités et dans les agences France Travail. La promotion de ces prépas prendra aussi la forme d'une relance du réseau des "Ambassadeurs Talents", qui rassemble des anciens élèves de ces classes témoignant régulièrement, publiquement, des aspects positifs de leur expérience.

Davantage de jeunes issus des milieux urbains, ruraux et ultramarins

Par ailleurs, plusieurs mesures concernent le tutorat et le mentorat, qualifiés de *"facteurs de succès supplémentaire dans la révision des concours"* par Emmanuel Macron durant sa prise de parole, le 6 février dernier. Dans ce cadre, les "cordées du service public", dispositif de tutorat qui permet *"d'encorder"* des collégiens et des lycéens avec des élèves de grandes écoles de la haute fonction publique, seront élargies.

"Dès la rentrée scolaire 2026, un minimum de 10 cordées supplémentaires seront mises en place, pour un total de 50 établissements encordés, au sein des différentes académies, dont 30 établissements situés dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville et territoires ruraux", indique l'Élysée. Cela, afin d'atteindre, plus particulièrement, les jeunes *"issus des milieux urbains, ruraux et ultramarins"* dont les dossiers de candidature feront l'objet d'un examen prioritaire. Dans le même sens, un rendez-vous annuel des cordées sera *"institutionnalisé"*, pour *"valoriser les dynamiques territoriales et renforcer la mobilisation collective en faveur de l'égalité des chances"*.

Lire aussi : [Prépas "Talents" de la haute fonction publique : "un effort louable mais qui ne suffit pas à corriger tous les écarts"](#)

Enfin, le plan de l'Élysée vise à renforcer et élargir le tutorat des élèves des prépas : celui-ci sera renforcé pour les femmes et les élèves admissibles aux concours dès la rentrée prochaine, tandis que chaque fonctionnaire stagiaire ayant réussi un concours devra tutorer un élève de classe "Talents". Pour s'assurer de la bonne mise en place de cette ambition, une plateforme numérique sera déployée d'ici au mois de juin prochain, sur laquelle les

agents publics intéressés pour assurer le tutorat d'un élève pourront d'ores et déjà s'inscrire en vue de la rentrée 2026.